



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2018

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL,  
HOTEL DE VILLE

Le Conseil Municipal de la rentrée 2018-2019 a pris place dans la toute nouvelle Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville faisant aussi office de Salle des Mariages. La quasi-totalité des points discutés lors de cette séance ont été votés à l'unanimité. Vos élus SREM se sont abstenus à propos des décisions prises par le Maire depuis le dernier CM, notamment pour des imprécisions financières, et ils ont manifesté des réserves à propos de la modification de délégation de la deuxième adjointe.

La nouvelle Délégation de Service Public pour la fourniture d'eau potable a été votée. Comparé aux communes voisines (Chevreuse : 3,18€/m<sup>3</sup>, Dampierre : 2,49€/m<sup>3</sup>, Cernay : 3€/m<sup>3</sup>), Saint-Rémy est la commune la plus chère (3,27€/m<sup>3</sup>). La mairie lancera un nouvel appel d'offres pour trouver le prochain délégataire (Suez ?). Le futur contrat durera 5 ans avec une possibilité d'extension jusqu'à 18 ans. La mairie prévoit une baisse de tarif des abonnés de 0,29€/m<sup>3</sup> et une inclusion progressive de la télérelève, accompagnée d'une réfection partielle des canalisations et une possible décarbonatation de l'eau.

Parmi les informations du Maire en fin de séance il a été mentionné ce qui suit.

- Les gradins de l'EJR sont prêts pour l'ouverture de la saison culturelle 2018-2019 (spectacle du 5 octobre avec le « seul en scène » de Pierre Palmade),
- Les travaux au C3R ont pris du retard à cause d'un problème entre le bureau d'études et le bureau de contrôle,
- Travaux au 132 rue de Paris : les arrêtés ont été publiés – déjà 2 contraventions (135€) dressées – Tolérance zéro pour les camions.
- Tolérance zéro aussi pour tout stationnement de véhicule proscrit sur les pistes cyclables.
- Un courrier a été envoyé au SIAVHY qui a pris du retard dans ses travaux d'assainissement et pour trouver des solutions aux inondations liées aux ruissellements des eaux.
- *Projet RATP* : la RATP a répondu au recours gracieux. La Mairie examine avec les avocats les possibilités d'un recours contentieux (le délai étant de 2 mois pour lancer cette nouvelle action). La RATP réclamerait à la municipalité 8 Millions d'euros de dommages et intérêts pour préjudice subi suite au déraillement du RER B du mois de Juin dernier.
- « *Club des Entrepreneurs* » : Jeudi 13 septembre 2018 s'est tenue la première réunion d'information pour le club des entrepreneurs de la Haute Vallée de Chevreuse. La rencontre

s'est déroulée au Domaine Saint Paul à Saint-Rémy. Une centaine d'entrepreneurs travaillant dans les différentes branches du secteur tertiaire (informatique, BTP, communication, architecture, banques, commerces, etc.) se sont réunis pour mieux se connaître et éventuellement collaborer au sein de la CCHVC.

## **VOTE DES ELUS SREM ET LEURS INTERVENTIONS**

---

Présents élus SREM : Dominique Dufrasnes, Agnès Bosdarros, Luc Bergé, Sandrine Nguyen, Jérôme Pompeigne

- Approbation du PV du 5 juillet 2018
- Informations sur les décisions du Maire depuis le CM du 5 juillet 2018

### Question A. Bosdarros : Résolutions 40 - 44

40 – 44 : De quoi s'agit-il ? Est-ce un montant déjà provisionné ? quel est le projet concerné par cette décision ?

**Réponse Maire :** 40/ Il s'agit d'une convention en amont avec le CIG pour assister la maîtrise d'ouvrage pour le centre de loisirs/RAM/Restaurant scolaire. 44/ Reprise d'aménagement des terrains EDF (bilan financier et simulation, ajustement à faire et réactualisation des parties communales).

### Question S. Nguyen : Résolutions 41 – 43

41 : Quel est le bilan des dépenses totales concernant la rénovation de l'école de musique située sur les terrains EDF ?

Ce montant est-il à ajouter au budget prévu à l'origine ?

Quel sera le coût à terminaison ?

43 : Que comprend le contrat ? Maintenance préventive et curative uniquement ? ou comprend-il également le remplacement de matériel tel que les ampoules ? Pourquoi la durée du marché est-elle de 1 an ?

**Réponse Maire :** 41/ Il s'agit des montants globaux. Tous les éléments du marché ont été votés lors de la CAO d'août 2018. 43/ Changement de matériel. Contrat de maintenance de 3 ans.

POUR : 24

ABSTENTIONS : 5 (SREM)

- **Délibérations**

### **1- Modification de délégation de la 2<sup>ème</sup> adjointe**

Question L. Bergé : La culture et la communication sont des sujets importants, mais est-ce vraiment justifié d'avoir un ou une adjointe exclusivement en charge de ces domaines – d'autant plus que la mairie a embauché récemment une nouvelle chargée des affaires culturelles – alors que, paradoxalement, le poste des affaires scolaires, qui est lourd, est confié à une conseillère déléguée ?

**Réponse D. Brunello** : Tout va bien. Le poste « affaires scolaires » est bien encadré.

Le CM prend acte.

### **2 – Modification du tableau des effectifs n°6\_2018**

Question S. Nguyen : Conformément à l'engagement de la Mairie pris en séance lors du CM du 5/07/18 (cf. PV), nous sommes en attente d'une synthèse concernant le nombre d'agents repris par la Commune qui était prévue pour septembre 2018. Qu'en est-il ? Quand aurons-nous ce retour ?

**Réponse Maire** : 13 agents restés sur 21, 8 personnes recrutées, 2 directeurs et 4 adjoints par site. Mme Brunello s'est engagée à fournir une synthèse en octobre 2018.

POUR : Unanimité

### **3 – Délégation de service public sur l'eau potable**

POUR : Unanimité

### **4 – Avenant n°1 au marché de nettoyage des locaux**

Question S. Nguyen : L'avenant n°1 a pour objet de modifier la prestation de nettoyage de certains locaux (anciennement les bâtiments dédiés au service technique) pour les affecter à de nouveaux bâtiments sur le domaine Saint-Paul. SREM s'étonne que le-dit avenant n'ait pas permis de baisser d'autres prestations ou de clarifier certains points qui sont restés imprécis tels que :

- pourquoi la prestation des locaux sociaux n'est pas revue à la baisse dès à présent puisque les locaux sont très peu utilisés ? sachant que par ailleurs la Mairie souhaite vendre à terme ces locaux.
- Hôtel de ville : remplacer Mme le Maire par M. le Maire
- Termes paraissant imprécis : « à chaque passage », « horaires à définir » pour les écoles.

**Réponse Maire** : Les erreurs relevées seront corrigées.

POUR : Unanimité

#### **5 – Avenants n°1 au marché des travaux d'aménagement de l'HDV**

Question D. Dufrasnes : L'avenant N°1 pour le marché passé avec la Sté Gamilly est manquant ainsi que le devis portant sur les plinthes pour l'avenant N°1 avec la Sté S.E.R.

POUR : Unanimité

#### **6 – Avenant n°1 au marché de travaux de démolition et de désamiantage des bâtiments communaux**

POUR : Unanimité

#### **7 – Signature du bail emphytéotique : déménagement des Services Techniques**

POUR : Unanimité

#### **8 – Adhésion à la centrale d'achat Sipp'n Co**

POUR : Unanimité

#### **9 – Adoption des tarifs pour les exposants au marché de Noël 2018**

Question L. Bergé : C'est dommage de ne plus proposer les chalets de Noël qui avaient été proposés et retenus par l'opposition lors de la commission Animation du 10/09 avec une tarification adaptée. Nous avons bien reçu le message de M. Caous envoyé ce jour à 16h22 justifiant le contenu de cette délibération, mais nous n'en comprenons pas la logique. D'un côté il est écrit que nous gardons au chaud les prix des chalets pour l'année prochaine, mais à la fin du message il est précisé que l'on réutilisera la délibération en l'état si on n'y apporte pas de modification. En clair, pourra-t-on avoir la possibilité de passer commande de chalets de Noël en 2019 ?

**Réponse Maire : On pourra toujours commander des chalets en 2019 dans des conditions plus sereines. La location de chalets était trop onéreuse en 2018.**

POUR : Unanimité

#### **10 – Adoption des tarifs des spectacles et évènements programmés par la ville**

Question A. Bosdarros : Qu'en est-il du principe de gratuité des évènements politiques en campagne électorale ?

**Réponse Maire : Oui. Ce principe sera respecté.**

POUR : Unanimité

#### **11 – Adoption des tarifs de location du théâtre Raymond Devos**

Question L. Bergé : Avez-vous pensé à établir une billetterie électronique via le site de la mairie ?

Réponse Maire : Bonne idée. A réfléchir.

POUR : Unanimité

## **12 – Projets IDFM pour la mise en place d'un service de vélos électriques**

Question D. Dufrasnes : Des bornes seront-elles déployées dans la Ville pour les vélos électriques ? Nous sommes favorables à cette location de vélos électriques. Mais sur quelles routes vont-ils rouler, vu le peu d'appétence montrée par la commune pour la réalisation de liaisons douces ? Ne serait-ce pas l'occasion d'étudier la réalisation de voies douces sécurisées pour relier le Haut de St Rémy au centre-ville ou pour rejoindre Gif ?

Pas de réponse du maire. Toutefois, Monsieur Ménard paraît d'accord pour étudier les solutions pouvant être adoptées.

POUR : Unanimité

## **13 – Mise en vente d'un terrain sis Henri Janin (retiré de l'OdJ)**

Reporté au prochain CM

## **14 – Mise en vente du local du prieuré**

POUR : Unanimité

## **15 – Acquisition de la parcelle AI55 devant le laboratoire Doré Lacharnay – Aménagement sécuritaire**

POUR : Unanimité

## **16 – Approbation de la modification n°4 du PLU**

POUR : Unanimité

## **17 – Approbation de la modification n°5 du PLU**

POUR : Unanimité

## **18 – Approbation de la modification n°6 du PLU**

POUR : Unanimité

## **19 – Séjour du Centre de Loisirs été 2018 – Léo Lagrange**

POUR : Unanimité

## Questions diverses :

Question L. Bergé : A propos de l'opération de « Crowdfunding » visant à financer une partie de gradinage de l'EJR à hauteur de 100000 euros (supplémentaires), pouvez-vous nous dire quel montant a été récolté jusqu'à présent ? Cette opération est-elle un succès ?

**Réponse Maire : 15 donateurs ont permis de récolter 3056 Euros.**

Question L. Bergé : Au début de votre mandature, vous nous aviez affirmé que le rythme des conseils municipaux serait soutenu (un conseil/mois) jusqu'au mois de juillet 2018, puis il serait diminué à la rentrée 2018-2019. Le prochain conseil municipal étant programmé pour le 18 octobre prochain, nous n'en prenons pas le chemin. Pouvez-vous nous préciser la cadence des prochaines conseils municipaux ?

**Réponse Maire : Un CM toutes les 6 semaines après celui d'Octobre**

**NDLR : le prochain CM a depuis été déplacé au mardi 6 novembre, 20h00.**

Question S. Nguyen : Certains conseils de quartier ont déjà repris (ex 2 fois pour le quartier du Rhodon), alors que d'autres n'ont toujours pas commencé. Quand seront-ils programmés ?

**Réponse J. Caous : les CCQ vont reprendre pour les autres quartiers. Le calendrier sera communiqué aux quartiers concernés.**